

**Les enjeux cognitifs d'une politique de puissance :
l'élection 2019 de la FAO**



École de Guerre Économique
Promotion SIE23

Louise Vernhes
Capucine Viviani
Antonin Guichet
Laurene Montalbano
Edouard Delaire
Patherine Kotto

Rendu le 18 novembre 2019

Table des matières

<i>Executive Summary</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Introduction</i>	3
<i>Partie 1 : La direction générale de la FAO comme outil d'influence face aux intérêts français et chinois</i>	6
A. Les prérogatives de la FAO	6
B. Les intérêts français et chinois pour la présidence de la FAO	8
<i>Partie 2 : Les moyens mise en œuvre par la France et la Chine pour la direction générale de la FAO</i>	2
A. La stratégie offensive chinoise pour la FAO	2
B. Le défaut stratégique de la part de la France dans le contexte de la FAO	4
<i>Partie 3 : Une asymétrie stratégique</i>	6
A. Une stratégie de puissance chinoise extrêmement développée : la culture du combat chinois	6
B. Une culture française défensive qui traduit une incompréhension du monde actuel et des enjeux vitaux pour la protection de la France	8
<i>Partie 4 : Comment résorber l'écart stratégique entre la France et les nouveaux entrants sur le marché telle que la Chine ?</i>	13
A. La stratégie française pour l'alimentation et l'agriculture	13
B. L'imposition d'une stratégie française à l'international : la nécessité d'une cohésion européenne	14
<i>Conclusion</i>	18
<i>Entretien semi-directif</i>	19
<i>La stratégie chinoise illustrée</i>	25
<i>Bibliographie</i>	26

Introduction

« Il faut conduire, en amont du combat, des manœuvres indirectes, dont le but est soit de préparer une situation favorable au combat, soit de vaincre sans même devoir combattre. Dans tous les cas, il ne faut frapper qu'une fois qu'on est sûr de vaincre, d'un seul coup, au point que l'adversaire ne pourra pas se relever. »

Sun Tzu dans *l'Art de la guerre*¹ émet l'idée qu'une guerre, c'est avant tout une planification minutieuse dont découle la réussite de l'opération. Il ne faut rien négliger et se donner les moyens de sa réussite appliqués à une stratégie réfléchie. La Chine a suivi à la lettre cette doctrine durant la campagne pour l'élection du directeur général de la *Food and Agriculture Organization* (FAO) de 2019. Cette dernière opposait Médi Mongui (Cameroun), Qu Dongyu (Chine), Catherine Geslain-Lanéelle (France), Davit Kirvalidze (Géorgie) et Ramesh Chand (Inde). Deux candidats étaient pressentis pour remporter l'élection : Catherine Geslain-Lanéelle et Qu Dongyu. S'est alors engagée une campagne qui n'a pas été préparée de la même façon par les deux camps. D'une part, la candidate française bénéficiait du soutien de l'Union européenne et du chef d'État français, Emmanuel Macron. D'autre part, le candidat chinois n'a pas eu à faire campagne de manière traditionnelle : son gouvernement s'est entièrement chargé de préparer son élection.

« La stratégie, c'est l'art de conduire une armée et, plus généralement, l'art du commandement » nous apprend Hervé Coutau-Bégarie dans son *Traité de stratégie*² tout en distinguant le stratège, bien identifié du fait des qualités qui le définissent, de la stratégie en soi. Cette dernière fait l'objet d'une infinité d'interprétations selon les cultures, les époques et les théoriciens. C'est en cela qu'il est ardu de la définir. Nous allons donc nous en tenir à la définition de Hervé Coutau-Bégarie, de manière métaphorique. En effet, tout rapport de force nécessite un commandement. Cela va déterminer l'issue du rapport de force, selon que le commandant ait choisi une stratégie adéquate et mis en œuvre les moyens appropriés ou non. C'est tout à fait dans ce cadre que se situe l'élection pour la direction générale de la FAO.

Lors du vote, il ne reste que trois candidats : le Géorgien, le Chinois et la Française. Le candidat camerounais s'est retiré le 21 mars suite à la promesse de la Chine d'[effacer une partie de la dette](#) du Cameroun. Quant à Ramesh Chand, il a quitté la course le 13 juin, soit dix jours avant l'élection. Il n'est pas utile de détailler plus avant la candidature de Davit Kirvalidze, soutenue par les États-Unis, ici tant celle-ci a été anecdotique. L'élection se déroule normalement à bulletin secret pour les 192 membres de la FAO, en deux tours s'il n'y a pas de majorité à l'issue du premier tour. Pour la première fois dans l'histoire de l'organisation internationale, le second tour n'a pas été

¹ SUN TZU, *L'art de la guerre*, Flammarion, 2008.

² Hervé COUTAU-BÉGARIE, *Traité de stratégie*, Economica, 7ème édition, 2011.

nécessaire. En effet, [Qu Dongyu a obtenu 108 voix, contre 75 pour Catherine Geslain-Lanéelle](#). Ce résultat découle de deux stratégies différentes, découlant elles-mêmes de deux postures et cultures quasi opposées sur la scène internationale.

La France, d'un côté, a été transparente et traditionnelle en usant de diplomatie classique pour accumuler les voix. La candidate française a visité plusieurs dizaines de pays afin d'exposer son programme pour la FAO tout en recevant l'appui présidentiel et communautaire. La Chine, de l'autre côté, a choisi une méthode moins orthodoxe mais bien plus efficace comme en témoigne l'issue du vote. En effet, fidèle à elle-même, elle a mis tous les moyens de son côté pour arriver à son objectif, notamment en négociant les voix de nombreux États africains en contrepartie d'aides financières ou d'investissements.

La volonté d'accès à la direction générale de la FAO n'est pas anodine. Bien que le directeur général ait un [pouvoir quasi discrétionnaire](#)³, la FAO n'est pas un organe particulièrement puissant. En effet, celle-ci réunit et analyse les données utiles à l'agriculture et peut émettre des recommandations. Ces fonctions ne sont pas assorties d'un pouvoir de contrainte. Dès lors contrôler la FAO ne montre pas de prime abord un intérêt particulièrement important, si ce n'est faire rayonner son pays. Toutefois, le fonctionnement de l'organisation permet certains avantages.

La FAO se compose de trois organes : la conférence, le conseil et la direction. La conférence représente les 192 États-membres, où sont prises les décisions après vote notamment pour déterminer la politique générale. Le conseil est composé de 49 membres, et a le pouvoir que veut bien lui accorder la conférence, ce qui est très flou et le place *de facto* dans une position de faiblesse face à la conférence. À ces deux organes s'ajoutent des comités ayant pour objectif de faciliter le travail de l'organisation. Enfin, le directeur général est nommé par la conférence pour un mandat de quatre ans, reconductible une fois. La conférence est donc centrale en ce qu'elle élit et vote pour les grandes questions. La modalité de la prise de décision est à souligner : il s'agit d'un vote majoritaire, ce qui est relativement difficile à mettre en place dans les organisations internationales. On voit en effet de plus en plus le consensus (décision acceptée sans vote si personne ne s'y oppose) devenir le mode de décision privilégié. La Chine a su tirer parti de cette modalité décisionnaire pour satisfaire ses intérêts.

Historiquement, la FAO est un organe qui avait pour vocation d'aider les pays en voie de développement à se construire une politique agricole afin de nourrir des populations toujours plus nombreuses. C'est pour cette raison que la direction générale a souvent été assumée par le national d'un pays en voie de développement (Inde, Brésil ou Chine par exemple). Cela a donné une légitimité supplémentaire à la Chine pour réclamer la tête de l'organisation, contrairement à la France, ancien pays colonisateur qui n'a pas su renouveler son image notamment auprès de ses anciennes colonies. Cet aspect de la campagne n'a tout simplement pas été traité par la

³ Article VII-4 de l'Acte constitutif de la FAO.

candidate française, dans la droite ligne de la vision stratégique française, car la FAO n'est qu'un cas parmi d'autres illustrant les lacunes françaises.

En quoi l'échec de la France à la *Food and Agriculture Organization* face à la Chine est-il symptomatique d'une défaillance de stratégie de la puissance française ?

Partie 1 : La direction générale de la FAO comme outil d'influence face aux intérêts français et chinois**A. Les prérogatives de la FAO**

En 1948, Hans J. Morgenthau, qui décrivait le concept de puissance, soulignait déjà que « *À l'instar de toute politique, la politique internationale est une lutte pour le pouvoir*⁴. » Aujourd'hui, cette lutte se déroule désormais sur l'échiquier économique. En effet, dans le contexte de la mondialisation actuelle, les États tentent d'élargir leur sphère d'influence sur les marchés extérieurs, au détriment d'autres pays, afin de servir au mieux leur intérêt propre.

Néanmoins, cette stratégie d'affrontement économique est parfois, ou tout du moins subtilement dissimulée par les États. Cela s'explique, par le fait que la guerre économique est perçue de manière négative, car elle est considérée comme ayant été « *déclenchée par cupidité, par la volonté de s'enrichir aux dépens d'autrui*⁵ ». De cette manière, travailler avec des organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est un instrument nécessaire pour dissimuler les intérêts stratégiques des États. Désormais ce n'est plus celui qui a la plus grosse bombe qui l'emportera dans les conflits de demain, mais celui qui racontera la meilleure histoire⁶. La FAO joue donc un rôle dans l'affrontement que se font les États dans le domaine agricole.

D'une part, celle-ci leur permet de légitimer leur discours puisque les États utilisent le prétexte de vouloir répondre aux objectifs de l'organisation à savoir : atteindre la sécurité alimentaire pour tous ; assurer un système agricole durable ou encore mener des actions pour lutter contre la faim, la malnutrition et la pauvreté. D'autre part, les États peuvent utiliser la FAO pour influencer les politiques publiques des autres États membres. En effet, la conférence composée des membres et des membres associés peut faire des recommandations sur des questions relatives à l'alimentation et l'agriculture. D'autres recommandations peuvent également être émises à des organisations internationales sur toutes questions relatives au but de la FAO. Ainsi l'utilisation d'un outil juridique peut être un bon moyen d'incliner les politiques. La FAO peut intervenir dans l'organisation de la politique agricole de certains gouvernements. Par exemple, l'organisation a le pouvoir de fournir une assistance technique ou économique aux pays, membre de l'organisation, qui le demanderaient. L'accord de partenariat pour le développement est alors conclu par le directeur général qui s'assure que celui-ci est possible.

⁴ Hans J. MORGENTHAU, *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, New York, Knopf, 1948, p. 13.

⁵ François RIGAUX, "Où en est la notion de guerre juste ?", in. *Colère, Courage, Création politique*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 2011, pp. 163-177.

⁶ Citation parue dans le quotidien Le Monde du 6 juin 1999.

Ainsi, l'accès à la direction générale de la FAO semble essentiel pour que cette stratégie soit effective, car le directeur général dispose de prérogatives notables pour exercer son influence auprès de l'organisation⁷. En premier lieu, il a la capacité d'orienter juridiquement la politique agricole de l'organisation. En effet, il dispose d'un rôle important lors des conférences, réunies deux fois par an, puisqu'il est chargé de soumettre le budget ainsi que toutes les propositions d'orientation. De plus, il a les pleins pouvoirs pour diriger les travaux de l'organisation et peut conclure, après autorisation de la conférence, des accords avec des États membres en vue de la création d'institutions internationales chargées de questions relatives à l'alimentation et à l'agriculture. Ces prérogatives sont des atouts pour assurer sa supériorité dans les systèmes d'interprétation en temps réel puisque celui-ci peut contrôler des flux d'informations et gérer les parties prenantes. En second lieu, son rôle lui donne la possibilité de s'entourer de personnes stratégiques et ainsi gérer les connaissances. Il est chargé de recruter les fonctionnaires de l'organisation qui sont par la suite responsables devant lui. Ce recrutement est conditionné au fait de tenir compte des compétences du fonctionnaire ainsi qu'à une répartition géographique aussi large que possible, mais aucune condition d'indépendance n'est imposée.

Enfin, le directeur général de la FAO a accès, de manière directe, aux techniques et aux connaissances des États concurrents dans le domaine agricole.⁸ En effet, selon l'article XI de la charte constitutive de la FAO : les États membres doivent effectuer des rapports qu'ils doivent fournir au directeur général. Ils ont également pour tâche de transmettre les textes de loi et les règlements portant sur les questions relevant de la FAO ainsi que des documents statistiques ou techniques. Le détenteur de cette information peut alors disposer d'une meilleure coordination et d'une mobilisation spontanée des expertises et des capacités techniques individuelles et collectives.

En conséquence, la FAO permet d'assurer une dominance cognitive légale pour le pays qui souhaiterait accéder à la direction générale⁹. En effet, la dominance cognitive est la capacité pour un État d'interdire ou de dissuader un État rival de remettre en cause ses règles de conduite et sa perception du monde. Celle-ci est possible légalement dès lors que le pays arrive à contrôler l'infrastructure globale d'information, coordonner la mobilisation des expertises et des capacités cognitives, gérer les parties prenantes de manière ouverte et consultative, assurer une supériorité dans le système d'interprétation en temps réel.

Or la FAO permet en partie d'assurer cela. C'est pourquoi la Chine et la France ont déposé leur candidature afin de défendre leurs intérêts propres. Toutefois, il faut ici relever une nuance : pour la France, la FAO est l'objectif ; pour la Chine, la FAO est un moyen de parvenir à son objectif. Les intérêts sont donc différents, bien qu'ils emploient tous deux les prérogatives de la FAO.

⁷ Article VII de la charte constitutive de la FAO.

⁸ Article XI de la charte constitutive de la FAO.

⁹ Christian HARBULOT, Didier LUCAS, *La guerre cognitive*, Lavauzelle-Graphic Editions, 2004, p.41.

B. Les intérêts français et chinois pour la présidence de la FAO

L'agriculture et l'alimentation relèvent de la souveraineté de l'Etat. Il ne doit pas nécessairement être en autosuffisance alimentaire (ce qui le mettrait en danger car il s'exposerait à une convoitise notamment en temps de guerre)¹⁰ mais il doit réduire à *minima* sa dépendance vis-à-vis d'autrui. Dans le but de garantir la sécurité alimentaire de leurs populations, les États doivent donc développer « une politique agricole adaptée aux structures productives et sociales du pays, d'exercer son droit souverain à s'auto-provisionner, et d'organiser la production et la distribution de cette richesse. »

En Chine, la sécurité alimentaire du pays est un des enjeux majeurs. En effet la population chinoise s'élève à un milliard quatre-cents millions et les terres cultivables en Chine sont quasi inexistantes. La Chine a réussi à répondre aux nécessités alimentaires de sa population comme l'a annoncé Qu Dongyu dans sa [lettre de candidature à la FAO](#). En effet « [Avec des regroupements massifs d'exploitations agricoles et une mécanisation accrue de la production, de 2006 à 2015, la croissance de la production agricole en Chine s'est établie "en moyenne à 3,1%", soit "environ un tiers au-dessus de la moyenne mondiale", confirme l'OCDE dans un rapport sur l'agriculture mondiale publié lundi](#) ». Ces résultats s'expliquent par le regroupement massif d'exploitations agricoles (puisque la Chine tend à faire disparaître les petites exploitations familiales) et la mécanisation accrue de la production. La Chine a développé un modèle agricole économique répondant de manière efficiente à la demande alimentaire accrue de sa population.

Cependant cela a contribué à la détérioration des ressources naturelles, tels que l'eau et la terre. En effet, la pollution endémique, l'excès d'engrais, l'urbanisation et le changement climatique ont contribué à réduire les surfaces agricoles du pays et leur productivité. En outre, la plupart des exploitations sont familiales et de petites tailles, ce qui est très insuffisant pour satisfaire les besoins alimentaires de la population. Sa balance agro-alimentaire est déficitaire et ne fait que se creuser en raison de l'évolution de la consommation de produits carnés de la population chinoise. Cela oblige l'Etat à cultiver sur des terrains qui ne sont pas les leurs. La Chine procède à un achat de terres pour nourrir sa population en Asie du Sud Est, en Amérique latine ou en Afrique et se tourne depuis quelques années vers l'Australie, l'Europe et les États-Unis. On appelle ce mécanisme le « *land grabbing* ». Dans cette même dynamique en 2006 « [elle avait encouragé ses sociétés à investir dans le domaine agricole en Afrique](#) ». Les productions seraient alors acheminées par les Routes de la soie. La Chine s'est reconvertie à travers ses compagnies agroalimentaires en Afrique dans la production de manioc, de sésame et de fruits qu'elle peut facilement exporter jusqu'à chez elle sans créer des problèmes de nutrition (comme ce fut le cas pour le maïs et le riz), ou à l'exploitation locale: « [Cela, on le leur laisse exporter", car ils ont créé des usines de transformation qui emploient des salariés locaux, explique M. Guo.](#) »

¹⁰ Thierry POUCH, « Les guerres agricoles » in *Manuel d'intelligence économique*, page 87, Dir. C. Harbulot. Paris, PUF, 2ème édition, 2015.

La Chine poursuit donc des mécanismes pour assurer la nutrition de sa population. Son modèle de production agricole est fonctionnel mais sollicite à outrance ses ressources naturelles. Elle s'oriente donc vers une production agricole extraterritoriale, plus « propre », et peut donc parvenir à imposer son modèle agricole, à condition qu'il soit respectueux des conditions agro écologiques, qui reste une prérogative de la FAO, comme le non-épuiement des ressources naturelles, emploi de la main-d'œuvre locale, etc.

L'accession à la FAO permettra donc de faire évoluer ses propres pratiques agricoles. Il s'agit d'un mécanisme d'influence dans le but d'endiguer la faim dans le monde. Grâce à la FAO elle peut donc influencer sur les normes (sociales mais aussi environnementales), et les rendre moins coercitives dans le cas d'une menace à l'encontre de sa sécurité alimentaire. Les débats autour des OGM et de la mutagenèse sont toujours très vifs, dès lors il serait possible pour la Chine d'influer sur leur utilisation.

La France est dans la même dynamique de la Chine, elle doit nourrir sa population mais la feuille de route des deux États est différente. En France, le besoin de nourrir la population est également au cœur des préoccupations. Le Général De Gaulle avait réussi à imposer une politique agricole capable de tenir tête à celle des États-Unis. Elle avait pour but de protéger les productions agricoles et alimentaires françaises, en plus d'assurer un revenu fixe aux agriculteurs. Le plan stratégique de la France sur la période 2018-2020 a une vision géostratégique qui poursuit la centralité de l'agriculture sur le long terme. L'idée étant que la population mondiale ne cesse d'augmenter et il faudra répondre à cette demande croissante. Ainsi il existe trois priorités pour la France.

En premier lieu, il y a un besoin d'accompagnement des entreprises sur la durée pour garantir la production. En second lieu, il s'agit d'ouvrir de nouveaux marchés et favoriser l'accès au marché existant à travers la promotion de la production française sur le marché mondial. Enfin, il est nécessaire de promouvoir les produits agricoles et agroalimentaires français en renforçant les échanges à travers la diplomatie économique, et en utilisant le levier de la coopération pour faire connaître les produits, les savoir-faire et les technologies françaises.

La France se doit de contribuer aux équilibres alimentaires mondiaux. Le défi est de répondre à cet impératif tout en respectant les politiques de développement (politiques vertes). Le poste de DG de la FAO doit aussi permettre la promotion des normes françaises et européennes, et in fine faire rayonner davantage la production agricole française. Celle-ci est aujourd'hui de renommée internationale, et repose sur la qualité et l'excellence de ses produits, au point que la gastronomie française soit inscrite au patrimoine culturel de l'humanité par l'UNESCO. De plus, les grandes entreprises françaises font partie des leaders mondiaux et permettent à la France d'être le 6ème exportateur mondial en 2016 même si les produits agricoles et agroalimentaires français sont principalement envoyés vers l'Union européenne.

La nomination de nouveaux haut-fonctionnaires à des postes clés de la FAO afin de la rendre plus dynamique a permis à la France d'occuper le poste de directeur général adjoint incarné par Laurent Thomas (sans doute en raison de la contribution française à hauteur de 250 millions d'euros du budget et des actions de la FAO dans le monde depuis huit ans). Ainsi cela va lui permettre de peser sur les politiques mises en place par l'agence. C'est dans cet esprit collaboratif que la France va pouvoir poursuivre ses intérêts au sein de l'agence, d'autant plus que [« La France et la FAO font souvent des constats identiques »](#). La France reste fragile : ses parts de marché sont en baisse à l'intérieur de l'Union européenne (12,5% de parts de marché en 2000 face à 7,6% en 2016¹¹) ; le nombre entreprises françaises agricoles restent limité et nuit donc au rayonnement international et les secteurs d'exportation sont assez limités (vin et spiritueux, les céréales, les oléagineux). C'est dans cette dynamique que la FAO peut permettre à la France de conserver sa place de producteurs agricoles de qualité. La feuille de route française [développe les prérogatives](#), tels que *« le renforcement de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire et de la nutrition ; développement des systèmes agricoles et alimentaires durables en soutenant la mise en place de projets régionaux et nationaux agro-écologiques comme l'irrigation économe, le traitement de l'eau, la lutte contre les pertes post-récoltes ; appui aux systèmes alimentaires produisant des aliments nutritifs sains et accessibles ; structuration de filières agro-alimentaires durables pour favoriser la création d'emplois dans les territoires ruraux, notamment pour les jeunes ; actions d'assistance alimentaire aux populations les plus vulnérables. »* . En comparant avec les enjeux de la FAO, il semble que la France et l'agence développent des idées similaires, comme les innovations pour rendre les systèmes agricoles durables, la valorisation du rôle des femmes et des jeunes dans le secteur agricole.

Enfin la gestion par la FAO du *Codex alimentarius* (ensemble de normes édictées avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) permet de protéger les consommateurs, mettre en place les règles de sécurité sanitaire, environnementale et sociale ainsi que [« de favoriser des pratiques commerciales loyales pour les denrées »](#) . La France étant un des États, voire l'Etat le plus respectueux dans la production agricole, elle ne peut qu'être en phase avec le *Codex alimentarius*.

La FAO n'est pas seulement un moyen d'inflexion des normes internationales en faveur de nos politiques agricoles, elle revêt au-delà de l'intégration positive¹², un caractère symbolique.

¹¹ Plan stratégique 2018-2022 pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricoles, agroalimentaires, forêt-bois et des produits bio-sourcés.

¹² L'intégration positive signifie qu'une organisation gouvernemental internationale crée des normes. A l'inverse on parle d'intégration négative quand les normes sont supprimées.

- **La FAO comme outil de rayonnement sur la scène internationale**

La présidence permet de renforcer le rayonnement international des États. Il est nécessaire de comprendre l'intérêt de la Chine pour la FAO au prisme d'une idéologie à long terme. La Chine a célébré le 1er octobre 2019 le 70ème anniversaire de sa République populaire. C'est une démonstration de puissance militaire qui a été mise en perspective à travers le [défilé organisé pour l'occasion](#). Cette démonstration de puissance met en avant l'idée que la Chine a pour ambition de rayonner dans chacun des secteurs stratégiques, et retrouver sa place d'empire du milieu. Pour ce faire elle mettra en place des réformes structurelles dans le but de donner vie à son « rêve chinois ». Malgré l'affront subi à la suite de la Première Guerre mondiale et avant cela lors des guerres de l'Opium, la Chine est dotée d'une puissante capacité de résilience. En effet, elle était considérée dans les années 1990 comme un pays « émergent »¹³ et est aujourd'hui élevée au rang de grande puissance. Elle fait partie des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, fait partie de l'OMC, et elle crée même ses propres institutions financières internationales (IFI), telle que la BAI par exemple quand les réformes qu'elle souhaite faire passer dans les IFI (Banque Mondiale, FMI) déjà en place ne sont pas acceptées. De plus puisque le Programme Alimentaire Mondial est la chasse gardée des États-Unis, la Chine investit la FAO, et se donne les moyens d'y parvenir.

En ce qui concerne la France, il s'agit d'une puissance plus ancienne, mais qui est aujourd'hui devancée par les États-Unis et la Chine. Occuper le poste de DG de la FAO aurait permis à la France de secouer le géant chinois. De plus elle était parvenue à faire intégrer le secteur agricole dans le G20 sous la Présidence Sarkozy. D'abord réticent Nicolas Sarkozy a accepté d'inclure l'agriculture dans le G20 en raison son importance géostratégique. Avec l'entrée de l'agriculture dans le G20 est né un observatoire : l'AMIS (*Agricultural Market Information System*). Il permet d'avoir des informations sur l'état de l'agriculture des États à partir d'informations satellitaires grâce aux administrations capables de les fournir. Cela donne une idée des futures récoltes. Ainsi il sera possible de trouver des moyens pour ne pas être pris de court en cas de pénurie ou de mauvaises récoltes. Ce poste d'observation mis en place par la France lui confère donc une rétribution symbolique, et accroît sa légitimité pour le poste de DG au sein de la FAO.

Ainsi, la Chine et la France avaient toutes deux la légitimité pour le poste de directeur général de la FAO au prisme des actions entreprises dans le passé. L'institution est la garante d'une renommée symbolique, soit la conquête d'une organisation internationale supplémentaire pour la Chine, et un moyen de conserver sa position de garant de bons produits pour la France. Néanmoins c'est la Chine qui a réussi à s'imposer et à remporter le poste de directeur général. Il s'agit alors d'étudier les stratégies mises en place par les deux États concurrents.

¹³ Concept inventé par A. Van Atgmael en 1981 afin de désigner les pays en développement offrant avant tout des opportunités pour des investisseurs.

Partie 2 : Les moyens mise en œuvre par la France et la Chine pour la direction générale de la FAO

A. La stratégie offensive chinoise pour la FAO

Voir la cartographie du jeu d'acteurs illustrée page 25 du dossier.

Après avoir précédemment étudié l'intérêt de la Chine pour la FAO, il convient de s'interroger sur les méthodes déployées par l'empire du milieu pour arriver à ses fins. En effet, si les chances de la candidate française de s'imposer à la tête de la FAO semblaient réelles, son échec dès le premier tour suscite des doutes quant à la campagne déployée par le candidat chinois.

Tout d'abord, si la candidature à la présidence de la FAO semble privilégier les pays en développement postulant, il n'en est pas moins une lutte d'influence féroce. La candidate française soutenue par l'Europe et les États-Unis, sur fond de guerre commerciale avec la Chine s'imposait comme la favorite pour le poste. Mais c'est sans compter sur les ambitions chinoises en termes de rayonnement international. L'empire du milieu semble avoir mis les moyens nécessaires afin de briguer la présidence à l'agence de l'ONU. Ainsi le 23 juin 2019, jour du vote au siège de la FAO, à Rome, la candidate française arrive avec son équipe de campagne composée de sept personnes. Face à eux, pas moins de 80 collaborateurs de la délégations chinoises, illustrant un rapport de force disproportionné entre les deux candidats favoris.

La Chine a activement contribué à faire élire son candidat, Qu Dongyu, ancien vice-ministre de l'agriculture et des affaires rurales. Pour ce faire, l'empire du milieu n'hésite pas à jouer de sa puissance financière colossale et à user de son influence grandissante pour obtenir les voix de pays africains. La plupart de ces États adhèrent déjà au mégaprojet des « nouvelles routes de la soie », lancée par la Chine. Un vaste projet économique dans le cadre duquel la Chine investit massivement en Afrique. Pour rappel, la Chine est le premier partenaire économique de l'Afrique avec plus de [1000 milliards de dollars US d'investissement en 2018](#) selon les chiffres officiels. Fort de son implantation la Chine s'offre une première victoire en obtenant le désistement du candidat camerounais, Médi MOUNGUI. Selon un diplomate, la Chine aurait épongé une dette avoisinant les 70 millions de dollars en contrepartie, témoignant d'une forte pression chinoise dans le dossier. Le Brésil et l'Uruguay auraient été menacés d'une interdiction de leurs exportations agricoles si ces deux pays ne leur accordent pas leurs voix. Un paramètre non négligeable pour le Brésil, plus gros producteur de soja dans le monde, dont 50% de sa production est destinée au marché chinois. De fait, plusieurs pays accordent leur soutien à la candidature chinoise, bénéficiant des largesses de Pékin. Ainsi, le Congo s'est vu annulé 18 millions d'euros de dette par la Chine. La Côte d'Ivoire, dont la Chine est le troisième partenaire économique, a annoncé le [24 juin l'effacement pour 20 milliards de FCFA de dette](#), et dans la lancée, octroyé un don de 18 milliards

de FCFA au pays. Des actions similaires sont observées tout du long de la campagne en Zambie, Centrafrique, Madagascar, Tchad... Au total, la Chine a dépensé plus de 200 millions d'euros en annulant des dettes de pays africains, tout en récupérant leur vote. Face à la politique du carnet de chèque que mène l'empire du milieu, la France fait pâle figure avec un [budget de 237 417 euros](#) pour l'ensemble de la campagne. Par ailleurs, la Chine étend son influence via des accords commerciaux avantageux. La Serbie obtient un accès libre au marché chinois pour le lait et la viande, le Pérou pour son quinoa. La Chine parvient d'accord en accord à faire tomber les soutiens traditionnels de la France à son avantage.

Finalement, la candidate française obtient les voix des Européens, des pays des Caraïbes et du Pacifique, mais très peu de voix africaines. Parmi les alliés historiques de la France, beaucoup ont fait défaut, surtout en Afrique centrale, là où la Chine étend son influence, notamment grâce à sa puissance financière. La Chine, elle, a engrangé les voix d'Asie, ou son emprise est quasi-totale, et a pu compter sur le soutien des pays du G77, plateforme des pays du Sud.

Par la suite, d'autres faits ont marqué la campagne à la présidence de la FAO. Les votes des 192 représentants sont supposés être secrets. Cependant, la France, soupçonnant la Chine de demander à ses soutiens une preuve de leur vote via une photo de leur bulletin, prône l'installation de portiques de détection, afin que les délégués ne puissent entrer dans l'isoloir avec leurs téléphones portables. Mais la Chine et ses alliés s'y opposent et obtiennent gain de cause. *« Le pays a conditionné le versement de subsides à la certitude du vote pour son candidat. Il a exigé des preuves avant de débloquer les fonds »*, raconte un membre de l'équipe de la candidate française.

À chaque rencontre entre Catherine Geslain-Lanéelle avec un représentant officiel dans le cadre de sa campagne, celui-ci se voit contacter par la Chine. C'est à cette occasion que la Direction Générale de la Sécurité intérieure (DGSI) intervient pour effacer toutes traces des rencontres, mais trop tard. En effet elles sont facilement traçables par le contenant (le matériel informatique). Le piratage de la boîte mail de la candidate par les services de renseignement chinois a donc permis aux chinois d'exploiter son contenu à leur avantage. Le piratage ne s'arrête pas là, puisqu'il a également été appliqué à la FAO, les échanges avec l'Élysée, et le Quai d'Orsay. Ainsi la candidate française s'est vue attribué du matériel (ordinateur hors réseaux et clé USB) pour les sujets à contenu sensible.

« Ce n'est pas Qu Dongyu qui a fait campagne, c'est l'Etat chinois, qui avait commencé un travail invisible bien en amont. Je le dis sans esprit de revanche : la Chine voulait la FAO, elle a fait ce qu'il fallait pour l'avoir », déplore Catherine Geslain-Lanéelle. Ces mots de la candidate témoignent d'une part de naïveté de l'Europe, et plus particulièrement de la France dans sa campagne. Face à la puissance financière et à l'organisation millimétrée des services chinois, [l'Europe n'a su trouver une réponse adéquate](#).

B. Le défaut stratégique de la part de la France dans le contexte de la FAO

Le gouvernement français a formalisé le 16 Juillet 2018 la candidature de Catherine Geslain-Lanéelle par le biais de son ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, lors d'une réunion avec ses homologues européens, à Bruxelles. La France souhaitait en effet obtenir un soutien européen unanime pour éviter, comme en 2011, que deux concurrents issus du continent en l'occurrence un Autrichien et un Espagnol ne s'affaiblissent l'un l'autre. Aucun Européen n'a dirigé la FAO depuis le néerlandais Addeke Hendrik Boerma, il y a plus de 40 ans (1968-1975).

Derrière la volonté d'administrer une prestigieuse institution à l'image de la FAO, la France n'a pas su mettre en œuvre les moyens nécessaires pour gagner. Elle pensait que c'était gagné d'avance avec l'Afrique à ses côtés et le soutien de toute l'Europe. Elle misait beaucoup sur l'Afrique mais une Afrique désormais pro chinoise au regard du score décevant de la candidate française Catherine Geslain-Lanéelle, et cela malgré une campagne active, transparente et ouverte. Sur la base du dialogue et des débats engagés avec l'ensemble des acteurs, la candidate a porté un projet multilatéral, fédérateur et précis, dans le respect des valeurs de la France, de l'Union européenne et des Nations unies. Elle n'a rien caché de ses rencontres. Entre septembre 2018 et l'élection elle a visité 65 pays. Le président Macron l'emmène deux fois en voyage officiel, les commissaires européens Hogan (agriculture), Mimica (développement) et Vella (environnement) s'engagent. Federica Mogherini, vice-présidente des Affaires étrangères européennes, mobilise le réseau diplomatique de l'Union européenne.

Mais point de négociations financières parallèlement à la pêche aux voix. Le budget de campagne de la France est anecdotique : 237 417 euros, hors salaires d'une équipe de quatre personnes pendant que la Chine efface massivement les créances et multiplie les dons en Afrique pour plus de 200 millions d'euros d'accords commerciaux signés. Une délégation Française totale de huit personnes contre une délégation Chinoise de quatre-vingts personnes. Cette disproportion des forces aura marqué toute la campagne et, surtout son issue.

En Afrique, la Chine compte désormais davantage que la France. La présence française s'efface progressivement. L'aide française au développement passe surtout par les trusts funds multilatéraux qui rendent invisible l'action de la France et renforcent le sentiment d'abandon que ressentent les Africains.

Le 12 avril, au retour de Rome où Catherine Geslain-Lanéelle a présenté son programme à la FAO, un téléphone portable, rallumé à l'aéroport Charles-de-Gaulle, affiche une localisation à Shanghai plutôt qu'à Paris. Selon le débriefe écrit, adressé le 8 juillet par l'équipe de la candidate aux ministres des Affaires étrangères et de l'Agriculture, la Chine a utilisé des « *moyens de surveillance importants* » à Paris comme à Rome, peut-être même Bruxelles. De façon très surprenante, le cabinet du ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, indique ignorer les rumeurs portant sur l'espionnage de l'équipe de campagne, alors même que celle-ci est hébergée dans ses murs.

La principale différence réside dans la posture qu'ont la France et la Chine. Cette dernière est éminemment offensive, tant dans ses revendications que dans les méthodes appliquées, qui flirtent avec la corruption. Quant à la France, elle demeure dans une attitude défensive, voire passive pour ce qui est du ministère de l'agriculture. Rien n'est fait pour lutter concrètement contre l'influence chinoise. Ces deux postures découlent des stratégies adoptées par les deux États, qui ne sont en rien comparables.

Partie 3 : Une asymétrie stratégique

A. Une stratégie de puissance chinoise extrêmement développée : la culture chinoise du combat

« Depuis plus de trente ans la Chine enregistre des excédents commerciaux exceptionnels et accumule des réserves financières hors du commun qui représentent près de deux fois celles de son suivant immédiat le Japon. Ces excédents incommodent ses partenaires les plus importants tels que les États-Unis et l'Union européenne¹⁴. » Avec les réserves dont dispose l'empire du milieu et les ambitions qu'il affiche, il convient de s'interroger sur les méthodes employées par la Chine dans sa quête de rayonnement international.

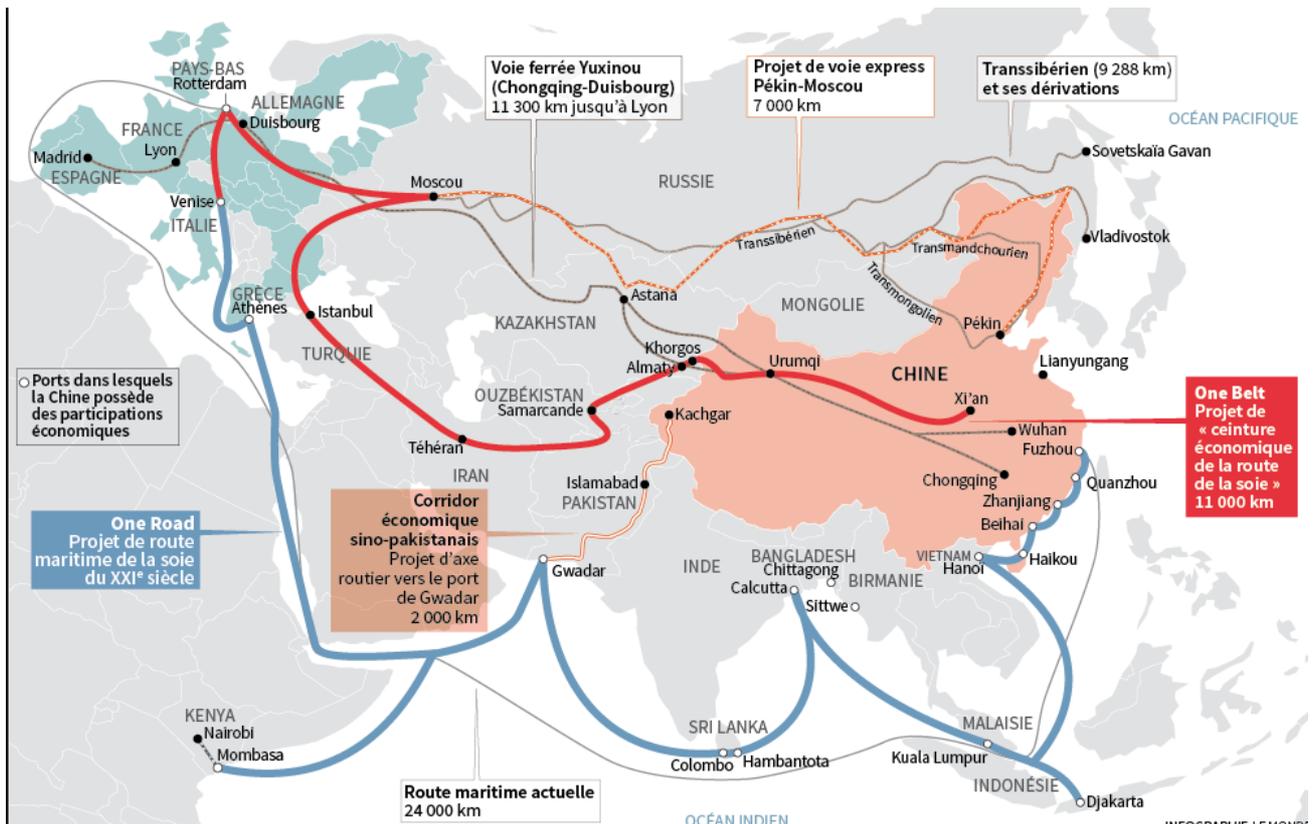
Il est nécessaire ici de rappeler que la Chine a très mal vécu les relations entretenues avec les pays occidentaux au cours des deux derniers siècles. Les tentatives de colonisation et l'instabilité politique (guerres de l'opium) qui en a découlé restent ancrés dans les mémoires. Déjà en rupture avec l'idéologie capitaliste occidentale, la Chine souhaite s'imposer au monde comme une alternative plausible au système de l'Ouest. C'est aujourd'hui dans une optique de souveraineté et dans un esprit revancharde que la Chine se lance à la conquête du monde.

Autrefois atelier du monde dans l'industrie du textile, la Chine n'a désormais plus grand chose à envier à son grand rival américain et sa *Silicon Valley*. La République populaire de Chine est aujourd'hui à la pointe de la technologie, est la principale créancière des États-Unis et intensifie son influence au-delà de ses frontières, en dehors de l'Asie. En effet, ses nombreux investissements faramineux à l'étranger, principalement en Asie et en Afrique, intriguent s'ils n'inquiètent pas. La Chine, dans l'optique de sa « nouvelle route de la soie » pratique la méthode de la « debt trap diplomacy ». En octroyant des prêts pour construire de nouvelles infrastructures via ses entreprises, à des pays aussi peu regardant qu'enclin à rembourser de telles dettes, la Chine prend le contrôle de points stratégiques à l'étranger. En témoigne le port Hambantota, passé sous giron chinois. Suite à l'incapacité de remboursement du Sri Lanka, Pékin a effacé la dette contractée pour le financement du port en [contrepartie d'une concession de 99 ans](#). Les créances qu'octroie généreusement le gouvernement chinois via ses banques lui permet de peser dans les négociations, et de servir ses intérêts. Ainsi, l'effacement d'une partie de la dette de nombreux pays africains (Zambie, Centrafrique, Côte d'Ivoire...) dans le cadre de sa campagne pour la FAO a grandement contribué à l'élection de son candidat Qu Dongyu. L'objectif étant de renforcer son indépendance énergétique, de faciliter ses flux de marchandises vers le marché européen et d'asseoir son influence à l'international.

Pékin dément toute ambition politique et prône l'entraide entre pays émergents face à l'impérialisme occidental, vendant son modèle économique comme une alternative à celui de l'Ouest. Au regard de cette offensive, la communauté internationale s'interroge sur les réelles

¹⁴ Michel FOUQUIN, conseiller au Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CII)

ambitions de la Chine ainsi que sur sa capacité à la contrer. L'empire du milieu fait face à de nombreuses critiques, en cause un contrôle toujours plus strict de sa population (à l'image de la mise en place d'un système de notation de sa population) souvent au détriment des droits de l'homme. La prudence est de rigueur depuis la découverte de centres de « rééducation » à l'idéologie du parti dans lesquels seraient incarcérés plus d'un million de Ouïghours, minorité ethnique du Xinjiang, région stratégique qui relie par « l'ancienne route de la soie » la Chine au Moyen-Orient.



Annexe 1 : Carte représentant le projet « One belt, one road », *Le Monde*.

« Depuis plusieurs années, notamment sous Xi Jinping, on constate une offensive de Pékin pour prendre le contrôle du plus grand nombre de postes à responsabilité. »¹⁵

La Chine ne rayonne pas depuis la création de ces routes, son inscription internationale est assez ancienne puisqu'elle était déjà présente dans les Organisations internationales gouvernementales. La Chine intègre des institutions financières internationales, tels que le Fonds Monétaire international et la Banque mondiale à la fin de la première décennie de Deng Xiaoping. Si elle était effacée au début de son insertion dans ces institutions, elle va se positionner en tant que puissance réformatrice. Cela est rendu possible car elle a gagné en légitimité (sa croissance à deux chiffres a été exponentielle, les États occidentaux perdent du terrain etc...). Quand la Chine

¹⁵ Jean Pierre Cabestan, Sinologue et chef du département des études internationales à l'Université Baptiste à Hongkong

échoue dans ses tentatives de réforme, elle crée ses propres institutions financières. C'est dans cette dynamique qu'a été créée la Banque de développement des BRICS en 2014 qui constitue une alternative à la Banque mondiale, dont le but est d'aider à financer des projets d'infrastructures dans les BRICS mais aussi dans les autres économies émergentes. La Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures (BAII) est également dans cette logique. Les fonds pour créer ces IFI proviennent de banques chinoises à capitaux nationaux. C'est justement grâce à la BAII que les routes de la soie se construisent.

Toutefois la Chine ne cherche pas qu'à contrer les normes occidentales, en 2015 elle adopte à nouveau une posture tournée vers l'international lorsqu'elle s'engage à respecter les normes établies à la COP21. Cela constitue un défi pour un des États les plus pollués de la planète.

Ces exemples permettent de montrer que la Chine développe une diplomatie du « oui », elle n'est pas dans une posture de refus total des normes occidentales. Sa stratégie est davantage axée sur le *soft power* et elle parvient même à séduire des États occidentaux. La FAO représente donc pour la Chine en enjeu à portée internationale. En développant de nouvelles institutions basées sur des nouveaux critères d'adhésion et d'obtention, la Chine se place dans une position de leader. En effet à travers l'émergence de ces nouvelles normes au sein des IFI (Institution Financière Internationale), elle vient concurrencer directement les États occidentaux sur leur terrain fertile et leur montre ouvertement que les méthodes drastiques comme les Plans d'ajustement structurels imposés par le FMI ne constituent pas un fonctionnement viable. Cet affrontement de production de normes vient donc affaiblir les États occidentaux et présente la Chine sous un jour nouveau. Elle parvient donc à renverser la tendance, puisqu'elle passe d'une position de dominé à une position dominante. En jouant sur l'ouverture (création de zones économiques spéciales, facilitation d'investissement direct à l'étranger, facilité d'obtention de prêts bancaires, en créant de nouvelles normes dans des institutions occidentalo-centrée etc...) elle se dote d'une position de leader qui lui confère davantage de légitimité. La FAO est donc un pas de plus vers ce rayonnement international que la Chine a atteint et qu'elle cherche à inscrire sur la durée.

La stratégie chinoise prend racine dans son histoire et dans l'adaptation à un modèle dominant qu'elle estime incompatible avec ses valeurs et ses traditions. Le géant s'est réveillé et l'Occident tremble, incapable d'évoluer en adéquation avec son temps. C'est le cas de la France.

B. Une culture française défensive qui traduit une incompréhension du monde actuel et des enjeux vitaux pour la protection de la France

L'équipe et les soutiens de Catherine Geslain-Lanéelle ont sous-estimé leur adversaire, et cet échec à la direction générale de la FAO traduit l'incompréhension française du monde dans lequel elle vit. La description de la stratégie française pour la FAO démontre que la France a adopté une stratégie dite transparente et diplomate. Le pays a compté sur ses soutiens habituels, en l'occurrence une partie du continent africain, et sur l'Union européenne. Cette stratégie relativement faible en comparaison avec les moyens mis en œuvre par la Chine démontre que la France s'est reposée sur ce qu'elle savait faire, sur ce qu'elle considérait comme acquis, sans

envisager que ces mêmes soutiens pourraient obtenir des accords plus favorables, avantageux ailleurs, voire être corruptibles. L'échec de la FAO met en lumière le fait que la France n'a pas su comprendre et appréhender son environnement pour mettre une place une stratégie adéquate.

La France est-elle devenue une « puissance moyenne » comme disait Valéry Giscard d'Estaing ? Le souci de pragmatisme propre à la tradition européenne explique en partie l'absence de stratégie. La désunion des pays africains vis-à-vis de la France peut également s'expliquer, au-delà des accords préférentiels proposés par la Chine, que la France n'est plus une « grande puissance » capable de façonner le monde¹⁶ comme le sont les États-Unis et la Chine. Les pays votants ont pu percevoir que la France n'avait peut-être pas en outre les moyens de mettre en œuvre une « grande stratégie », ce à quoi la Chine était plus encline, comme elle l'a prouvé.

La France évolue effectivement dans un environnement caractérisé par une remise en cause des suprématies occidentales, notamment en matière de puissance mais aussi d'un point de vue économique. Pour reprendre l'expression d'Henri Regnault¹⁷, le monde a connu une crise multidimensionnelle, que la France n'a pas su appréhender. L'hégémonie européenne a tout d'abord été remise en cause par celle des États-Unis, puis par celle du pôle asiatique¹⁸. Aujourd'hui, il n'apparaît plus envisageable de confier aux États-Unis et à l'Europe seuls la responsabilité de la gouvernance et du système économique comme lors de la seconde moitié du XXème siècle. Les structures de gouvernance internationale héritées de cette période n'ont pas mesuré l'évolution des rapports de force et ne l'ont ainsi pas inclus dans leur évolution et réflexion sur la manière de penser le monde.

Dans le domaine de l'agriculture, on voit la mesure de ces propos à travers l'évolution de l'implication nouveaux entrants sur le marché tels que la Chine. Depuis le début des années 2000 et la crise alimentaire des années 2007 et 2008, les politiques concernant l'agriculture et l'alimentation ont été renforcées dans le monde. Une analyse conduite par le think tank Agricultures Stratégies en septembre 2019 par Frédéric Courleux rend compte du phénomène en se basant sur les données de l'OCDE. Dans un premier temps, il est donné sur le graphique suivant (figure 1), la possibilité de voir l'application particulière de la Chine à soutenir sa politique agricole. La figure rassemble l'estimation du soutien total (EST), soit l'ensemble des soutiens directs et indirects relatifs à l'agriculture et à l'alimentation. Ici sont représentés les 7 puissances agricoles suivantes : l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, les États-Unis, la Russie et l'Union Européenne. Si la Chine se positionne loin devant les autres pays du monde, c'est parce que le pays a connu depuis la crise alimentaire de 2007/2008 une augmentation de +853% de l'EST. Les

¹⁶ Maxime LEFEBVRE, *Le rang, la puissance, l'influence*, éd. La politique étrangère de la France, PUF, 2019, pp. 122-123.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Françoise NICOLAS, "Système économique mondial : quelle place pour l'Union européenne ?" In : *L'Europe et le monde en 2020 : Essai de prospective franco-allemande*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2011.

États-Unis et la Russie connaissent, quant à eux, une augmentation de +80% et 225% respectivement.

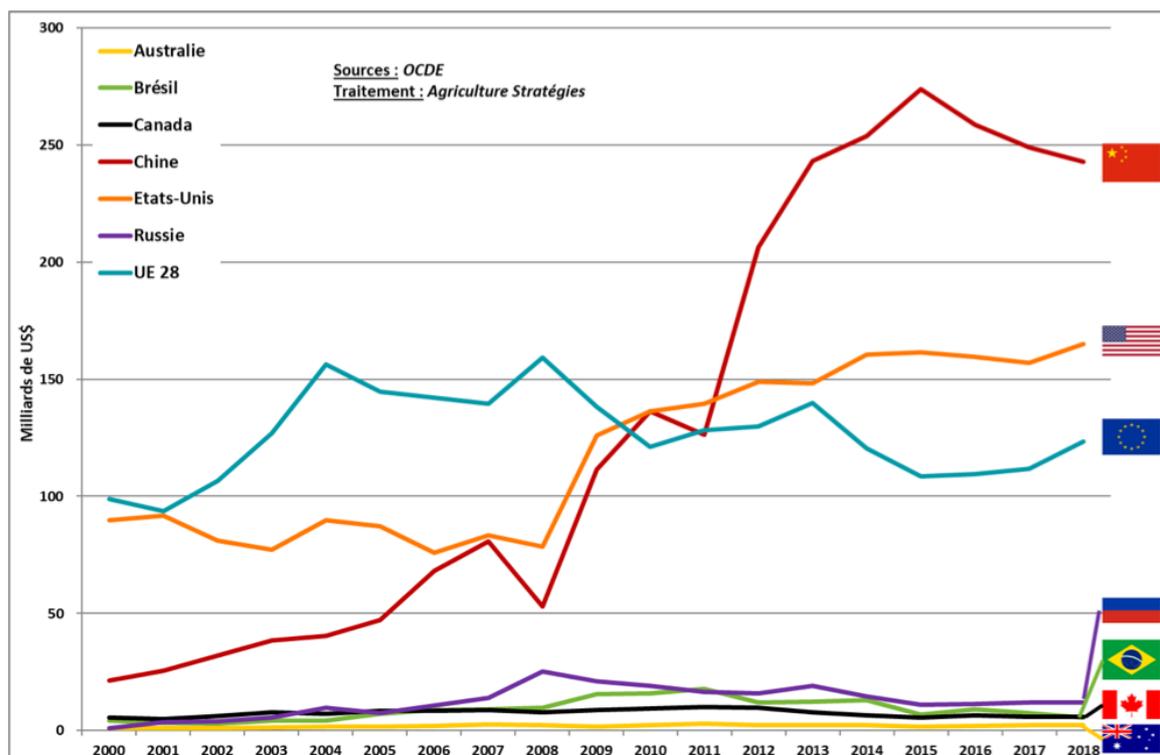


Figure 1 : Évolution de l'Estimation du Soutien Total (EST) pour les principaux pays producteurs.

La figure suivante (figure 2), poursuit l'illustration du phénomène en représentant l'évolution du ratio entre soutien à l'agriculture et PIB pour les principaux pays producteurs. La Chine y consacre 1,8% de son PIB. L'Union Européenne, qui était en deuxième position avec 1,1% du PIB en 2000, est désormais à la quatrième place avec 0,6% du PIB, dépassée par les États-Unis et la Chine.

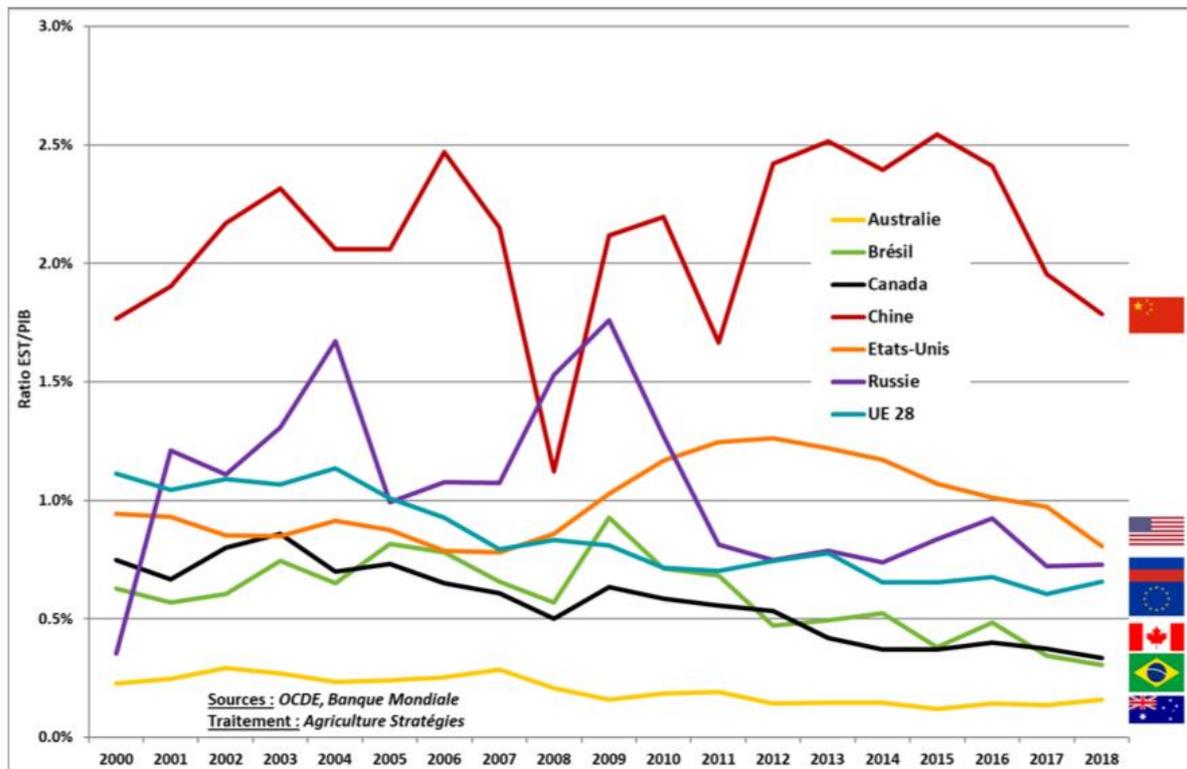


Figure 2 : Évolution du ratio entre soutien à l'agriculture et PIB pour les principaux pays producteurs.

La « non-prise en compte » des actions des nouveaux entrants sur le marché par la France peut notamment s'expliquer par le fait que le pays s'est développé économiquement dans un environnement où l'Europe était le leader, sans rivaux à proprement parler¹⁹. En outre, les XV et XVIème siècles étaient conduits par les prémices d'une économie-monde déjà dominée par l'Europe occidentale, qui exerçait une influence sur l'Europe méridionale et orientale²⁰. L'Europe a en effet tenu un rôle majeur²¹ dans les deux premières révolutions industrielles, ainsi que les États-Unis. En outre, la France fonctionne historiquement en suivant une logique défensive de protection des intérêts et du patrimoine. Ainsi, les pouvoirs politiques successifs évoluent toujours sans un véritable objectif de puissance. Cette réflexion illustre le cas de la FAO qui répond à cette logique et renvoie au problème de vision systémique français.

Cette logique s'applique également sur le secteur agroalimentaire du fait que la France ne semble pas avoir développé de vision stratégique ou géostratégique pour l'agriculture. Le candidat chinois a bénéficié du soutien « sans faille » de son État. M. Qu Dongyu a été soutenu financièrement, institutionnellement et est partie prenante de la vision géostratégique chinoise, alors que la France s'est confortée dans une logique peu ambitieuse et qui n'est plus en adéquation avec la conjoncture mondiale actuelle. En effet, la logique de marché est dissociée de

¹⁹ Christian HARBULOT, *Le renseignement au service de la puissance*, Agir, 2006.

²⁰ Jean BATOU, David THOMAS, « Introduction », *Le développement inégal de l'Europe (1918-1939), L'essor contrarié des pays agricoles*, Librairie Droz, 1998, pp. 23-36.

²¹ Daniel BRETONES, « L'accélération de la troisième révolution industrielle : quelle place pour l'Europe ? », *Vie & sciences de l'entreprise*, vol. 198, no. 2, 2014, pp. 6-9.

la logique d'accroissement de puissance, *a contrario* des nouveaux entrants sur les marchés extérieurs, qui nourrissent leur puissance par leurs avancées sur l'échiquier économique. En France, depuis le XIXème siècle, les logiques de guerres économiques ne sont plus ouvertement revendiquées²², elles sont presque effacées. Ce phénomène peut être illustré par le démantèlement des champions nationaux européens à l'ère de la déréglementation. En effet, la privatisation des entreprises françaises et européennes se heurte à la naissance de fleurons industriels étrangers, soutenus et financés indirectement, ou même directement, par les banques étatiques ou sous le joug de tel ou tel Etat – la Chine est à nouveau un exemple pertinent. Cette situation conduit *scilicet* à un déséquilibre concurrentiel au détriment des pays industrialisés.

Ce constat fait de la France une « puissance moyenne » qui veut continuer à peser, mais dont les moyens sont limités et dont l'influence se réduit. Il est donc nécessaire pour elle de jouer plus collectif, par le multilatéralisme et l'Union Européenne afin de gagner en influence, mais aussi de repenser sa stratégie globale en interne. Il semble nécessaire pour la France de mesurer les rapports de force avec réalisme, mais aussi nouer des alliances et des partenariats pérennes. Pour cela, un renforcement interne, une fortification de l'intérieur, une coordination politique et économique se doit d'exister en intelligence économique.

²² Christian HARBULOT, *op. cit.* n°16.

Partie 4 : Comment résorber l'écart stratégique entre la France et les nouveaux entrants sur le marché telle que la Chine ?

A. La stratégie française pour l'alimentation et l'agriculture

Une quarantaine d'accords ont été signés sous la tutelle d'Emmanuel Macron et Xi Jinping au début du mois de novembre 2019 au Grand palais du peuple, à Pékin. Le montant des contrats s'élève à plus de 13 milliards d'euros et concernent le secteur énergétique, on peut notamment citer l'accord entre GTT, filiale d'Engie, et Beijing Gas Group, ainsi que le domaine aéronautique mais aussi l'agroalimentaire. Ainsi, la Chine et la France vont coopérer « *en vue de la reconnaissance par la Chine du "zonage" dans la lutte contre la peste porcine africaine* », la France cherche à termes à continuer à exporter son porc dans les zones ou les régions touchées par l'épizootie. Il est à noter que la Chine a décidé en août d'arrêter d'acheter des produits agricoles américains. L'Élysée a obtenu 20 agréments à l'exportation pour les entreprises des filières bœuf, volaille, porc et charcuterie, quinze mois après la levée de l'embargo sur le bœuf français. Le protocole qui définit les conditions sanitaires d'exportations de volailles vers la Chine a été étendu aux palmipèdes et au foie gras. Un projet de construction en Chine de deux nouvelles usines du producteur de confiture et de compotes Andros fait également parti du contrat, à hauteur de 35 millions d'euros. En outre, un accord sur les indications géographiques protégées (IGP) qui certifient l'origine des produits européens entrant sur le marché chinois a été signé en marge de la visite officielle d'Emmanuel Macron. Une centaine d'IGP européens sont concernées, dont 26 françaises, notamment sur le vin, les spiritueux et le fromage. Enfin, un accord de commercialisation de produits Danone par la plateforme chinoise de commerce en ligne CFTEC a été signé pour 272 millions d'euros.

Ainsi, si la France n'a pas eu la présidence de la FAO, elle a su négocier des partenariats bilatéraux pour assurer ses intérêts. On peut cependant se demander si la France n'entre pas dans le jeu des alliances bilatérales que la Chine a mis en place au préalable avec certains pays africains, avant et lors de la période de campagne électorale de la FAO. La question d'une relation commerciale « saine » se pose quant aux intérêts respectifs liés à la signature des accords entre Emmanuel Macron et Xi Jinping.

Il semble nécessaire pour la France de mesurer les rapports de force avec réalisme, mais aussi nouer des alliances et des partenariats pérennes. Pour cela, un renforcement interne, une fortification de l'intérieur, une coordination politique et économique se doit d'exister en intelligence économique. Plusieurs freins²³ existent cependant. Face à des géants mondiaux comme la Chine, il semble nécessaire de faire avancer ces mentalités quant à la question de la puissance, mais les instances dirigeantes semblent relativement sensibles à cette problématique. À titre d'exemple, Dominique de Villepin, Premier Ministre de 2005 à 2007, a tenté de présenter

²³ *Ibid.*

la notion de patriotisme économique. Cette dernière a été mal reçue par certains dirigeants du MEDEF. Il est à noter que cette notion est en revanche tout à fait acceptée dans le milieu des affaires américain²⁴.

La stratégie française dépend donc de plus en plus de ses importations, notamment américaines et chinoises. Cela appelle à une restructuration de la façon d'envisager le positionnement de la France à l'international sur les questions agro-alimentaires.

B. L'imposition d'une stratégie française à l'international : la nécessité d'une cohésion européenne

La France peut souhaiter protéger son agriculture, mais il est à noter qu'elle évolue dans le cadre de la Politique agricole commune, elle doit donc respecter les règles et les contraintes qui y sont établies. Pour imposer une stratégie française ou faire valoir ses intérêts à l'international, il est donc nécessaire de promouvoir la PAC et faire de ce cadre institutionnel un élément de promotion et protection de ses ressources et profits.

- **La France n'évolue pas seule dans le domaine de l'agriculture : la PAC**

Si la France veut promouvoir ses intérêts sur la scène internationale dans le secteur agricole, elle ne peut le faire sans l'Europe. La France évolue dans un système européen, qui laisse peu de manœuvres aux accords bilatéraux. L'agriculture est le domaine phare de l'Union européenne, et la PAC à elle seule concentre aujourd'hui 34% des politiques européennes.

Du Traité de Rome en 1957, naîtra le marché commun et la libre circulation des biens et des personnes. La PAC, prévue par le Traité de Rome, ne sera lancée qu'en 1962. L'idée de cette politique est de privilégier les échanges agricoles dans l'Europe communautaire pour assurer la sécurité alimentaire dans un espace souffrant de sa dépendance alimentaire à l'égard du marché mondial, et assurer le revenu et le débouché des agriculteurs européens dans un contexte de concurrence internationale (puisque les prix européens sont supérieurs aux cours mondiaux). Dans ce cadre, cinq objectifs lui sont assignés : accroître la productivité, assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, stabiliser les marchés, garantir les approvisionnements et assurer des prix raisonnables pour le consommateur européen.

Pour se faire, quatre points cardinaux guident ces orientations. On peut citer le principe d'unicité du marché qui préconise la suppression des droits de douane²⁵, ainsi les produits agricoles bénéficient des règles de la libre concurrence et de la libre circulation. Le principe d'unicité permet aux instances communautaires de fixer les prix, le principe de préférence communautaire promeut l'achat préférentiel de produits communautaires et le principe de solidarité financière

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Arrêt de 1974 – Charmasson

permet l'application de l'affectation des ressources à la PAC. La PAC a atteint ses cinq objectifs depuis sa création, mais demeure l'objet de critique. D'une part, la PAC dispose d'un faible budget. Comme le rappelle Monsieur PAGESSE, le budget que l'Europe consacre à la PAC est à hauteur de 1% du PIB européen, alors que le budget américain représente 15%. Il est donc difficile de bâtir une véritable politique agricole européenne.

D'autre part, il existe un défaut de coopération entre les États de l'Union européenne, qui au-delà d'empêcher les États à s'accorder sur les questions stratégiques liées au secteur agricole, les empêchera de mettre en place une réelle police pour protéger les intérêts économiques européens.

- **Le défaut de coopération entre les États nuit au rayonnement de l'Europe**

La [déclaration d'Emmanuel Macron à l'hebdomadaire The Economist publiée le 7 novembre dernier](#) souligne cette analyse. Les propos du président français sont avant tout centrés sur l'OTAN, organisation qu'il ne juge plus aussi puissante qu'avant. Il regrette qu'il n'y ait « aucune coordination de la décision stratégique des États-Unis avec les partenaires de l'Otan ». Emmanuel Macron critique également l'Union européenne et mentionne la « fragilité extraordinaire de l'Europe », qui « disparaîtra » si elle ne « se pense pas comme puissance dans ce monde ». Le président décrit trois grands risques pour l'Europe : le fait qu'elle ait oublié être une communauté, le « désalignement de la politique américaine du projet européen », mais également l'imposition de la puissance chinoise qui selon ses dires, « marginalise l'Europe ». Il ajoute : « L'Europe a oublié qu'elle était une communauté, en se pensant progressivement comme un marché, avec une téléologie qui était l'expansion ». Selon lui, les États-Unis se détournent de l'Europe et se concentrent davantage sur eux-mêmes, mais aussi sur la puissance chinoise. En effet, c'est la première fois qu'un président américain ne partage pas l'idée d'un continent européen. Emmanuel Macron estime que si les Européens n'ont « pas un réveil, une prise de conscience de cette situation et une décision de s'en saisir, le risque est grand, à terme, que géopolitiquement nous disparaissions, ou en tout cas que nous ne soyons plus les maîtres de notre destin. Je le crois très profondément ». À travers ces dires, Emmanuel Macron réclame une Europe souveraine.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances a récemment [critiqué la Commission européenne et son absence de vision stratégique dans le cadre de l'intelligence économique](#) à l'occasion de l'interdiction du rapprochement Siemens-Alstom par la Commission européenne. Suite au refus de l'opération, il a été avancé l'idée d'autoriser la constitution de positions dominantes transitoires. Ce débat a été lancé par les ministres allemand et français afin de rééquilibrer le jeu concurrentiel à moyen terme. Cependant, donner à la Commission européenne un tel pouvoir d'arbitrage impliquerait une réforme ambitieuse, qui prendrait entre cinq et dix ans pour être mise en place, ce qui décourage les instances européennes. La Commission européenne bénéficie actuellement de pouvoir d'enquêtes conséquents, mais qui demeurent relatifs face aux groupes chinois en raison notamment de leur manque de transparence et leur

vision stratégique des informations. De plus, la régulation requiert que l'autorité de la concurrence se doit d'avoir accès à une information complète, ce que la Chine ne délivre visiblement pas. Selon François Brunet, avocat au barreau de Paris (Hogan Lovells), président de la Commission de la concurrence d'ICC France, la question d'un autre mode de régulation se pose afin que l'asymétrie d'information ne pénalise pas les entreprises européennes.

De plus, il n'y a pas d'harmonisation des cultures de l'intelligence économique en Europe. Au Royaume-Uni, une intelligence économique que l'on peut qualifier de « naturelle » s'est développée. Elle est axée sur l'efficacité et la qualité des services aux entreprises, portée par des organisations et une culture du renseignement. En France, la notion d'intelligence économique a considérablement évolué ces dernières années. En 15 ans, le concept s'est développé, du Rapport Martre le définissant comme : « *l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution, en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques* » à Alain Juillet, qui estime que : « *L'intelligence économique consiste en la maîtrise et la protection de l'information stratégique pour tout acteur économique. Elle a pour triple finalité la compétitivité du tissu industriel, la sécurité de l'économie et les entreprises et le renforcement de l'influence de notre pays.* ». En revanche, l'Allemagne, pays moteur de l'Europe, n'a pas de politique d'intelligence économique malgré une offre abondante d'information publique ou privée. Elle adopte en revanche une position défensive affirmée et revendique le fédéralisme.

La résurgence de la compétition entre puissances et la montée des nationalismes qui entravent l'unicité européenne est aggravée par une lutte entre les États pour le contrôle des ressources et des matières premières. Les orientations du projet européen doivent être développées en prenant en compte le contexte géopolitique et géoéconomique si l'Europe veut conserver un certain poids sur la scène internationale. Une avancée par Viviane de Beaufort, professeure à l'ESSEC, permet d'ajouter une notion supplémentaire au Marché Intérieur européen : celle de protéger plus fermement les intérêts économiques européens, par le « [patriotisme économique européen](#) ». Cependant, le concept est rapidement qualifié de protectionnisme à l'échelle de l'Union européenne. Le premier instrument lié à cette démarche est le contrôle des investissements étrangers, cependant, l'énumération des secteurs dans lesquels le ministre de l'Économie peut s'opposer à un investissement étranger dans le rachat ou la prise de contrôle est limitée. En effet, les industries de défense et les entreprises technologiques (télécommunication et cryptologie) sont les principales concernées. Des pans entiers de l'économie sont à découvert, même ce qui pourrait être considéré comme secteur stratégique. Aux États-Unis, la protection contre les investissements étrangers était jusqu'ici assurée par l'amendement Exon-Florio (1988) qui permet au Président de suspendre ou d'interdire toute OPA d'origine étrangère si elle « menace la sécurité nationale » et le Committee on Foreign Investments (CFIUS) contrôle les projets d'investissement étrangers.

Tout au long de cette analyse, une constante demeure, la France et ses partenaires ont l'impérieuse nécessité d'engager une réflexion de fond sur les stratégies à définir en matière de

combat asymétrique. Ces problèmes internes à l'Union européenne sont un frein au développement et au rayonnement de la France dans le domaine agricole, mais aussi tout simplement dans le domaine économique de manière globale. Il est nécessaire pour les États de coopérer afin de poursuivre une logique commune et protéger, mais aussi développer le marché européen sur la scène internationale. Pour cela, le facteur d'unicité doit être utilisé.

Conclusion

In fine, si contrôler la FAO en elle-même n'est pas un prérequis indispensable pour asseoir son influence dans le domaine de l'agro-alimentaire mondial, le cas de l'élection pour la direction générale reflète clairement deux rapports à la puissance qui n'ont rien à voir. La FAO n'est pas une finalité pour la Chine, elle est seulement l'un des moyens pour elle de parvenir à ses objectifs : la souveraineté alimentaire pour nourrir une population massive. Quant à la France, l'objectif final, s'il existe, n'est pas clair. Quel était l'intérêt français à prendre la tête de la FAO ? L'Union européenne, et la France, doivent repenser leur stratégie de puissance et leur culture. Celle-ci est trop défensive et est lacunaire face à des acteurs qui savent ce qu'ils veulent et qui font le nécessaire pour y arriver.

Cette élection et l'échec qui en découle auront eu pour effet de secouer légèrement les décideurs : la DGSI aura épaulé l'équipe de Catherine Geslain-Lanéelle, matérialisant ainsi la prise de conscience qu'une campagne de cet acabit est un enjeu de pouvoir, avec ses risques et ses besoins. Si la direction est la bonne, le retard est important et tout repose sur la capacité des hommes politiques à s'engager, idéologiquement et politiquement dans une logique d'intelligence économique.

Entretien semi-directif**ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF DANS LE CADRE D'UNE ÉTUDE MENÉE SUR LES
RAPPORTS DE FORCE FRANCE – CHINE POUR LA PRÉSIDENTE À LA FAO**

Objet : Pierre Pagesse, agriculteur en Auvergne et président du think-thank Momagri, ex-président du conseil d'administration du groupe Limagrain (France) qu'il a dirigé pendant 19 ans. Il a également présidé le Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS) entre 2014 et 2017. M. Pagesse a exercé plusieurs mandats dans des organisations et associations professionnelles agricoles françaises et européennes.

Date : 07/11/2019 à 10h, École de Guerre Économique.

Lieu : Conversation, enregistrée et non réutilisée pour d'autres sujets que la retranscription des échanges dans le cadre du travail de groupe supervisé par Monsieur Harbulot dans le cadre du séminaire *Rapport de force*.

Thématique : Les lacunes stratégiques de la France en agriculture.

Monsieur Pagesse travaille pour la coopération française et a notamment réfléchi aux orientations de l'agriculture française et internationale. Pouvez-vous nous en dire plus sur la place de la France dans le système international, dans le domaine de l'agriculture ?

Monsieur Pagesse : De ma responsabilité à la Coop de France, j'ai été délégué à Bruxelles et à ce titre-là, j'ai suivi les négociations de l'OMC de Seattle à Hong Kong. J'ai très vite compris à Seattle, lors du cycle dit "du développement", que chaque pays défendait ses intérêts et que la France allait être écrasé par la pression internationale, faut d'avoir une véritable vision géostratégique, ce qui est toujours le cas. À l'époque, Jacques Delors avait eu un coup de fil de Georges Bush père, qui lui avait expliqué que si l'Europe adoptait les règles américaines du marché libre et d'une politique agricole un peu musclé, on aurait plus de problème dans le cadre de l'OMC avec nos amis américains.

Les marchés internationaux n'ont aucune représentativité. Nous ne sommes pas dans une concurrence pure et parfaite tel que définissent les livres, surtout en agriculture. Il y a deux raisons simples à cela : la première est que vous n'avez pas d'ajustement offre demande spontané parce qu'il n'y a pas d'élasticité de la demande. Une personne en état de satiété, si on lui offre un deuxième repas, elle l'acceptera peut-être le lendemain. Il y a beaucoup d'agriculteurs à l'échelle de la planète et les agriculteurs français ont un faible poids sur le marché.

Quand la politique de l'agriculture a été intégrée en 1986 par François Guillaume qui était alors ministre de l'agriculture, un bras de fer s'est engagé et la suite du développement pour l'agriculture s'est transformée en bataille économique et juridique. En effet, les règles de l'OMC concernant le règlement des différends permettent aux pays qui portent plainte pour préjudice

d'avoir gain de cause. Cela entraîne des concessions tarifaires supplémentaires ou des compensations pécuniaires. Ce règlement est utile (pour l'Europe et la France face aux États-Unis par exemple sur les eaux de sources), mais à partir du moment où tous les pays respectent leurs engagements. Seule la France les respecte.

Ce contexte explique selon vous pourquoi la France n'a pas eu la présidence de la FAO ?

P.P : En effet, ce contexte découle le fait que la France n'a pas eu la présidence à la FAO. Aujourd'hui, nous sommes devenus le terrain de jeu des grandes puissances, les États-Unis, et la Chine, pour les russes demain matin Russes ou encore après-demain l'Inde. Nous sommes dans un contexte où on a accepté les règles de l'OMC et dans le cadre de l'OCDE, le droit, la possibilité de conserver son agriculture est restée à condition que les subventions ne modifient pas la production. On a été les seuls à appliquer la règle alors que les américains ne l'ont pas fait et ce n'est pas la première fois. À la fin de la guerre, il y a eu le plan Marshall et les américains sont venus nous aider parce que notre agriculture était largement déficitaire et qu'il souhaitait nous aider. Or quand nourrir les peuples est facteur de puissance. Cependant, cela a été sans compter sur les dirigeants européens qui ont bâti le noyau de l'Europe, moins d'une dizaine d'années après la Seconde Guerre mondiale. Le Général de Gaulle a prêché pour le développement de l'agriculture et a fait en sorte qu'elle soit protégée par des barrières douanières, un système, de mon point de vue, intelligent.

Il est important de décrire le contexte post-accords de Marrakech. À cette période, la France a fait deux mauvaises récoltes, et le secteur de l'agriculture a été soutenu par le gouvernement. Plusieurs pays, dont les États-Unis ont expliqué que les agriculteurs étaient surcompensés, la France a été sanctionnée. Bush père a cependant en parallèle promulgué la Farm Bill, qui assure un prix minimum à ses agriculteurs (PMC) et existe encore, et ça, c'est la règle internationale. Si l'Europe faisait ce que les américains faisaient, ça nous donnerait un moyen pour discuter. Aujourd'hui sur la scène internationale, nous sommes en concurrence déloyale avec deux principaux systèmes : d'une part les protections douanières de la Chine et l'Inde, qui sont des systèmes qui fonctionnent comme l'Europe avant 1994. D'autre part, il y a des mesures *ad hoc* de compensation (politiques de soutien indirect) aux États-Unis, au Canada, au Mexique et au Brésil. Au Brésil, il y a des aides de toutes sortes et même des enchères soutenues par l'État. Donc il y a des systèmes qui protègent pour partie le producteur agricole.

En Europe, en dehors de la politique antérieure de l'ACIER et du Charbon, la seule politique commune qui reposait sur 3 piliers unicité des prix, solidarité financière et protection communautaire, c'est la PAC. Aujourd'hui la préférence communautaire n'existe plus à cause de l'ouverture des frontières. La solidarité financière existe encore mais le budget de l'Europe ne représente que 1% du PIB alors que le budget fédéral des États-Unis est de 15 %.

Quel est le rôle de la FAO dans tout ça ?

P.P : La FAO n'a pas de pouvoir réel, mais elle a un pouvoir de recommandation : la possibilité de discuter et de voir les problèmes dans la globalité, de pouvoir faire des recommandations dans les discussions internationales ou d'inciter les différents pays à prendre les bonnes mesures pour préserver la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Ils ont un droit de regard, ils n'ont pas de pouvoir direct d'imposer quoi que ce soit, par contre il s'agit d'un réel poste d'observation.

Quel intérêt vous voyez pour la France et la Chine de se porter candidate aux élections de la FAO ?

P.P : Le rayonnement. Si le président de la FAO avait été français c'est quelque part une reconnaissance internationale, du rôle de la France et de l'Europe. Cependant, la France a aujourd'hui une politique qui n'a plus rien à voir avec la production : le rôle de la France dans la FAO aurait été de définir une vision sur le long terme, sur les 50 ans à venir et la question de la sécurité alimentaire avec l'accroissement des populations à l'échelle de la planète.

Pour la Chine, la priorité des priorités c'est d'abord assurer la sécurité alimentaire. Ils n'ont plus des terres disponibles et c'est pour ça qu'ils font de contrats à l'extérieur avec l'Ukraine, le Brésil... En Afrique, y compris pour l'Afrique de l'ouest, ils ont mis en place une cellule où ils enseignent le français, où j'ai d'ailleurs été reçu. L'implantation chinoise va au-delà du simple achat de terres cultivables. Il y a une vision géostratégique avec les moyens qui s'y accompagnent. Les membres du parti d'aujourd'hui ont été sélectionnés parmi les jeunes universitaires, qui n'ont pas eu d'autres choix que de suivre cette voie. Ces jeunes sont formés par le parti communiste, ce qui leur assure un certain rang dans la hiérarchie du pays à terme. Le gouvernement est doté d'une cellule de réflexion toujours en train de calculer la géostratégie de demain et d'après-demain.

Vous avez donc d'un côté la Chine qui se soucie de sa sécurité alimentaire, et de l'autre une Europe qui n'en a plus la vision. Personne ne sait aujourd'hui que l'Europe est déficitaire sur le plan alimentaire. Donc on a plus la vision stratégique, ni la vision technologique, on est déjà devenu dépendants de l'extérieur... Et donc pour toutes ces raisons là je ne vois pas pourquoi on aurait mis un français à la tête de la FAO. Je connais un peu Catherine Geslain-Lanéelle, j'ai eu affaire à elle au ministère de l'agriculture. J'ai travaillé avec elle, je me suis parfois un peu opposé à elle parce que sa vision, y compris juridique à travers le service juridique du ministère de l'agriculture, je ne la partageais pas parce que ce n'était pas réaliste. Elle a d'ailleurs déclaré lors de sa campagne être quelque part pour les OGM. Je pense qu'elle l'a fait pour dire qu'elle avait une vision plus large que la vision française et européenne. À mon avis, les voix que la France a obtenue sont européennes, mais pour gagner des voix extérieures, la candidate a été obligée de dire que même si l'Europe était contre les OGM, elle était pour la technologie. Cette stratégie est déjà à mon sens un aveu de faiblesse. Concernant la présidence de la FAO, au-delà du fait qu'il y ait eu des manœuvres de la part des chinois, il est difficile d'entraîner l'adhésion d'une majorité de pays avec l'image que l'on revoie aujourd'hui vis à vis de la question de la sécurité alimentaire. On ne préserve pas la sécurité alimentaire comme il le faut, on fait même l'inverse, et personnellement, je n'aurai pas confié un tel mandat pour le futur de la planète et de l'humanité à des gens qui regardent leur nombril et qui font finalement l'inverse de ce qu'il faudrait faire à l'échelle internationale. Mais ça c'est mon humble avis.

Vous pensez donc que même sans la stratégie agressive de la Chine la France aurait tout de même sans doute perdu la présidence de la FAO à cause de l'absence de vision stratégique de la France et de l'Union européenne ?

C'est aussi la bataille de ceux qui pèsent à l'échelle internationale. Les chinois sont devenus si ce n'est la première, si on regarde à la parité du pouvoir d'achat, c'est la première puissance économique mondiale. Alors si on ne s'occupe pas de la parité du pouvoir d'achat c'est la

deuxième, les américains sont encore devant. Les chinois ont également l'influence politique. Les grands pôles sont la Chine, les États-Unis, l'Inde, demain ou après-demain la Russie, mais on ne parle pas de l'Europe. On voit que chez nous, en Europe occidentale, les allemands ont abandonné le nucléaire, et bien qu'ils évoluent sur l'énergie intermittente (verte), se tournent vers le gaz russe. La France a encore du pouvoir, mais pas avec la politique qu'elle est en train de mener. Là, on vient d'abandonner le projet Astrid, un projet de recherche de centrale nucléaire à neutrons rapides qui permet de recycler 95% des déchets et qui permet d'utiliser l'uranium appauvri combiné au plutonium qui sont les déchets de nos centrales d'aujourd'hui bon. Les Russes et les Chinois ont déjà construit un prototype et qui de mon point de vue est l'avenir du nucléaire parce que là sans aller chercher un gramme d'uranium supplémentaire on en a pour 7 ou 800 ans, alors même si on développait admettons qu'il y en ait pour un siècle, rien qu'en réutilisant nos déchets. Et ben donc ça marche sur le papier faut passer à l'expérimentation, c'est à dire bâtir une centrale expérimentale mais on a décidé d'arrêter.

Concernant l'avenir français dans l'agriculture, si jamais on développe une vision stratégique, est-ce qu'à votre avis il vaudrait mieux tenter de s'émanciper de l'Union européenne ou aller plutôt tenter de modifier la façon de penser des instances européennes pour qu'il y ait une vraie vision d'ensemble qui soit mise en place ?

P.P : Je reste européen. Je pense qu'aujourd'hui la France n'a pas la dimension pour avoir la prétention de relever l'ensemble des défis qui se présentent à nous, alors que ce soit les défis technologique, énergétique, alimentaire, etc. Jusqu'à l'arrivée d'Angela Merkel il n'y avait rien qui se décidait en Europe sans l'avis de la France sur l'agriculture. Rien. Ça a complètement changé depuis. Merkel a privilégié son industrie donc la vision néo libérale et bon avec ses 230 milliards d'excédent de la balance de paiement, pour donner quelques millions supplémentaires à leurs paysans ce n'était pas compliqué. Les agriculteurs allemands ils sont tous équipés de panneaux photovoltaïques, ils transforment 20% de la production allemande en gaz, en bio gaz etc. Je pense qu'on pourrait faire prendre conscience de tout ça.

Vous pensez qu'il s'agit d'ignorance de la part de la France ?

P.P : La question est compliquée, idéologiquement on devient anglosaxon. Je suis pour l'économie de marché, je suis un libéral. J'ai développé une entreprise qui s'est implanté dans 40 pays pendant ma gouvernance donc on ne peut pas tellement me taxer de protectionniste. Mais il ne faut pas confondre protectionnisme et défendre ses intérêts. Tout le monde défend ses intérêts et donc je ne vois pas pourquoi l'Europe ne fait pas la même chose. On a intégré l'agriculture dans le cadre du G20, c'est le Président Sarkozy qui a fait intégrer l'agriculture dans le G20. J'ai eu une longue tête à tête avec le président à l'époque et est né après cette intégration l'observatoire qu'on appelle AMICE et qui permet d'avoir des informations sur l'état des cultures à partir de l'organisation satellitaire qui permet plus ou moins de manière efficace d'avoir une approche sur les cultures de récolte. Avant c'était une collection d'information. J'ai appartenu à la commission de l'ONIC ou chacun estimait les récoltes et on transmettait au niveau national. Donc cet observatoire est une source d'observation sur l'état des récoltes donc sur la sécurité alimentaire. D'ailleurs les chinois n'annoncent jamais leur stock, on ne connaît pas leur stock et pourquoi on ne connaît pas leur stock ? D'habitude ce sont les fournisseurs qui font le prix et comme c'est le plus grand stock de la planète et ils ne donnent pas leur stock finalement c'est le client qui est envoyé sur le marché c'est assez d'ailleurs machiavel mais c'est assez efficace

puisqu'en terme d'achat il représente 50% des achats de soja sur la planète donc c'est un vrai poste d'observation. Il y avait aussi un programme international sur le blé et ça donne accès à un poste d'observation y compris à un réseau.

Vous nous avez aussi parlé de l'Inde, notamment dans le contexte de la FAO et de la protection douanière avec la Chine et l'Inde. L'Inde était candidate à la présidence à la FAO, et elle s'est retirée. Vous en savez un peu plus ?

P.P : Les intérêts changent. La protection douanière est une des protections des plus efficaces, l'Inde a besoin de contribuer. Ils ont fait la première évolution de Bern et eu un problème de disponibilité d'eau. À Bangalore, ils travaillent pour passer du riz immergé au riz irrigué, et je pense qu'ils n'ont pas envie de déstabiliser leur agriculture parce que d'abord c'est encore le tissu du dévidage, que comme la Chine il faut un bond de croissance pour recycler la main d'œuvre qui se libère à travers la modernisation de l'agriculture. Si vous n'avez pas trop de moyens pour redistribuer l'aide sociale, il vous faut donc un taux de croissance qui vous permet de recycler la main d'œuvre libérée par la modernisation de la mécanique.

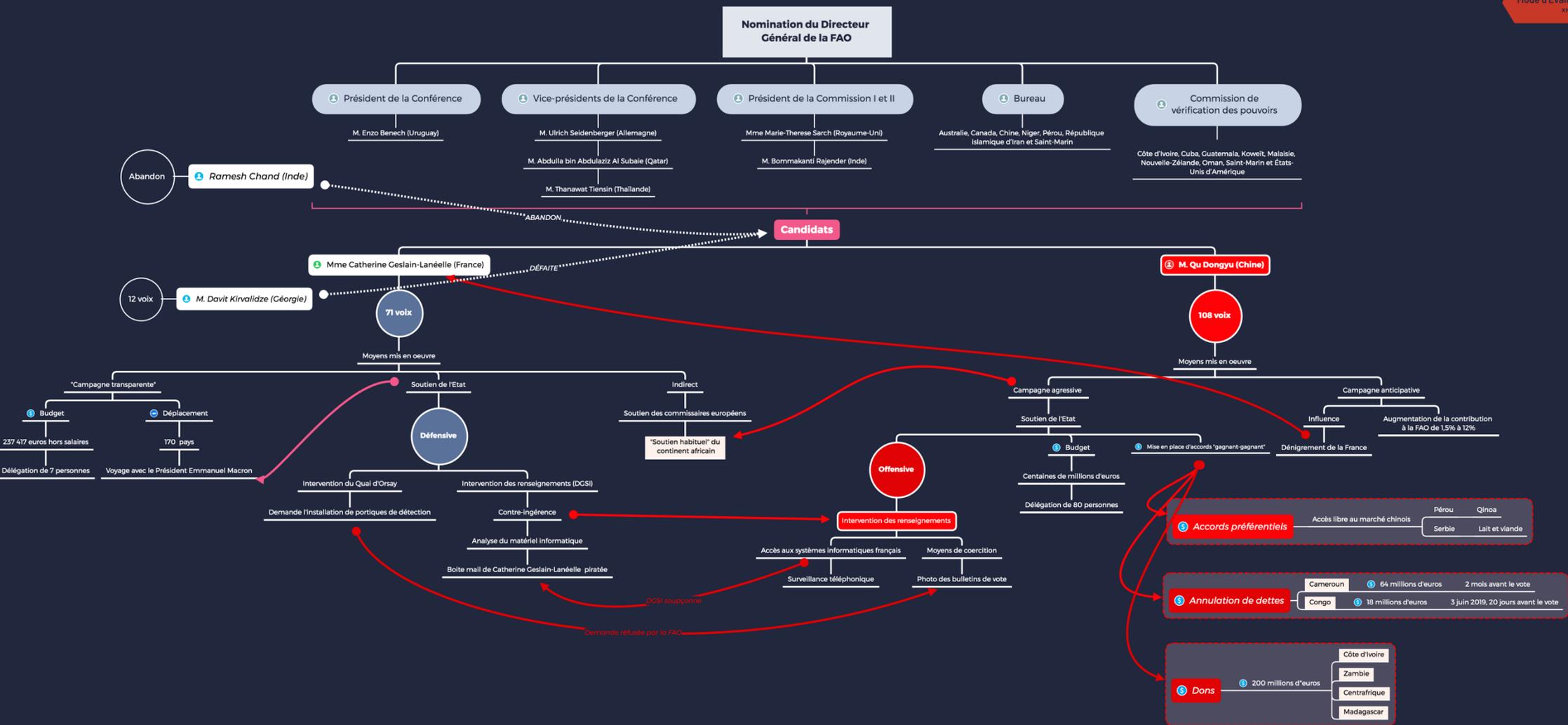
Pouvez-vous nous en dire plus sur la régulation ?

P.P : Les chinois m'expliquaient qu'en gros pour recycler la modernisation qu'ils ont planifié, il leur fallait pour leur agriculture une croissance à 6-7% par an. Parce que si vous faites la modernisation de la mécanique mais que vous n'avez pas de quoi employer, même si ce n'est pas exactement la même main d'œuvre, main d'œuvre libérée par ailleurs jusqu'au jour où socialement ça ne tient plus, et donc ces pays-là ont besoin de ne pas déstabiliser la base de leur société qui est encore agricole. Même si c'est moins vrai pour la Chine, mais ça reste encore vrai. Et donc ils mènent des politiques adéquates. Si vous voulez pour préserver la sécurité alimentaire, avoir cette vision stratégique qui vous permet de protéger à minima et de la faire dans des conditions sereines, moi personnellement je n'y vois pas d'inconvénient. C'est ce que j'avais préconisé à une époque. Je l'avais dit dans le cadre du G20 sur la sécurité agricole et alimentaire : on pourrait tout à fait réguler le marché, moins de dix exportateurs dans le prix mondial avec 195% des marchés mondiaux. Poutine en avait entendu parler, de cet « OPEP du blé ». Aujourd'hui, avec la transformation de nos modes de vie alimentaire, on pourrait tout à fait réguler. C'est ce que font d'ailleurs les Brésiliens, ce que nous ont fait car on nous a mis un plafond sur l'Europe avec par exemple l'alcool, on pourrait tout à fait éviter, aller on pourrait ajuster le prix moyen ce qui veut dire que dans le prix de revient moyen vous avez les meilleurs mais vous avez les moins bons, la compétition continue et donc voilà on aurait un système un peu partagé qui ne coûterait rien. Bon à l'échelle mondiale, bon payer les charges de structures au cas où - il faut quand même que l'alimentation reste la priorité de l'agriculture - au cas où il y aurait une récolte déficitaire - mettre en stand-by une partie des usines de transformation non-alimentaire donc il y aurait d'autres manières d'avoir une vision un peu globale qui quand même permettrait la compétition et donc la compétitivité sans aller jusqu'au excès, et donc en assurant les missions qu'elles soient d'abord alimentaires et même environnementales si on sait faire son boulot voilà. Mais ça à nouveau vous vous heurtez aux intérêts des uns et des autres, de domination, de ceci, de cela mais voilà on est reparti à la case départ.

Dans l'OMC il y a 192 pays, dans le G20 il y a en 20 qui représentent 86% de la population mondiale. Vous pouvez vous dire, le G20 qui a un rayonnement international, qui a une vision

géostratégique et qui équilibre les prix et pour les pays qui ne sont pas encore suffisamment développés, moi j'avais envie de remettre l'idée, de faire comme chez nous, remettre les barrières douanières.

La stratégie chinoise illustrée



Bibliographie

Ouvrages

Jean BATOU, David THOMAS, « Introduction », *Le développement inégal de l'Europe (1918-1939). L'essor contrarié des pays agricoles*, Librairie Droz, 1998, pp. 23-36.

Hervé COUTAU-BÉGARIE, *Traité de stratégie*, Economica, 7ème édition, 2011, 1200 pages.

Christian HARBULOT (Dir.), *Manuel de l'Intelligence Économique*, 3^{ème} édition, PUF, 2019, 428 p.

Christian HARBULOT, Didier LUCAS, *La Guerre Cognitive*, Lavauzelle-Graphic Editions, 2004, 288 p.

Hans J. MORGENTHAU, *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, New York, Knopf, 1948, 630 p.

SUN TZU, *L'art de la guerre*, Flammarion, 2008, 266 p.

Contributions

Maxime LEFEBVRE, « Le rang, la puissance, l'influence », *La politique étrangère de la France*, PUF, 2019, pp. 122-123.

Françoise NICOLAS. "Système économique mondial : quelle place pour l'Union européenne ?", In : *L'Europe et le monde en 2020 : Essai de prospective franco-allemande*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2011.

François RIGAUX, « Où en est la notion de guerre juste ? », *Colère, Courage, Création politique, vol. 1 La théorie politique en action*, Paris, Harmattan, 2011, p. 163-177.

Articles

Daniel BRETONES, « L'accélération de la troisième révolution industrielle : quelle place pour l'Europe ? », *Vie & sciences de l'entreprise*, vol. 198, no. 2, 2014, pp. 6-9.

Christian HARBULOT, "Le renseignement au service de la puissance", *Revue Agir*, mars 2006, 10 p.

Autres documents

Organisation des Nations Unies, "Acte constitutif de la FAO", *Textes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*, Vol. 1, éd. 2017.